

*Date de dépôt : 28 mai 2020*

## Rapport

**de la commission des affaires communales, régionales et internationales chargée d'étudier la proposition de résolution de MM. Patrick Dimier, Yvan Zweifel, Jean Luc Forni, Sandro Pistis, Christo Ivanov, Pierre Eckert, Jean Charles Rielle, Guy Mettan invitant le Conseil d'Etat à accorder la bourgeoisie d'honneur à MM. Michel Mayor et Didier Queloz, prix Nobel de physique 2019**

### Rapport de M. Jean Romain

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 26 mai 2020, la CACRI présidée par M. Thierry Cerruti a auditionné M. le député Patrick Dimier au sujet d'une résolution demandant au Conseil d'Etat d'accorder la bourgeoisie d'honneur à nos deux prix Nobel de physique 2019. La commission a accepté cette proposition à l'unanimité.

Le procès-verbal a été tenu par M. Christophe Vuilleumier, que je remercie.

### Audition de M. Patrick Dimier, député

M. Dimier remarque liminairement que les chefs de groupe ont signé cette résolution. Ce n'est pas tous les jours que des Genevois remportent un prix Nobel, et le député souligne que tous deux appartiennent à l'Université de Genève. Il pense dès lors qu'il convient de les remercier comme il se doit. Il mentionne ensuite un léger problème, puisque M. Queloz est genevois et ne peut donc pas recevoir la bourgeoisie d'honneur. Il estime, cela étant, qu'il serait possible de faire une exception. Il rappelle que MM. Mayor et Queloz ont ouvert un champ de recherches extraordinaire et il serait important de les remercier.

Il déclare ensuite avoir été choqué, en 1992, lorsque Marc Rosset avait remporté les Jeux olympiques en tennis et que pas un seul conseiller d'Etat ne

l'avait accueilli à son retour. Genève n'est pas très pressée de remercier ses enfants qui sortent de l'ordinaire.

Un député PLR partage cette opinion. Ces deux hommes ont contribué au rayonnement de l'Université de Genève ainsi qu'à celui du canton tout entier. Il ne comprend pas toutefois qu'il faille une résolution pour ce faire, car c'est au Conseil d'Etat d'amener la proposition. On se trouve ainsi, avec cette résolution, dans le cas de devoir demander au Conseil d'Etat de bien vouloir, par le biais d'un projet de loi, demander au Grand Conseil d'octroyer cette distinction !

M. Dimier révèle qu'il avait imaginé au début rédiger un PL, mais c'est le Conseil d'Etat qui seul peut présenter un PL. Il ajoute qu'il a dès lors approché le Conseil d'Etat, mais il n'a reçu que peu d'échos, raison pour laquelle il a déposé cette résolution.

Un commissaire MCG précise que, en accord avec l'article 30 de la loi sur la nationalité genevoise, le Grand Conseil peut octroyer la bourgeoisie d'honneur sur proposition du Conseil d'Etat.

### **Discussion et vote**

Les socialistes et Ensemble à Gauche, dont les signatures manquent dans la résolution, s'associent pleinement à cette demande.

Le PDC déclare qu'il serait dommage de ne pas reconnaître ces deux scientifiques de dimension internationale.

Le PLR s'étonne qu'une fois de plus l'impulsion ne soit pas venue d'un Conseil d'Etat si peu attentif.

La commission trouve inutile d'auditionner plus avant et le MCG propose un vote immédiat.

Cette résolution est acceptée à **l'unanimité** :

Oui : 15 (2 MCG, 1 UDC, 2 PDC, 4 PLR, 1 EAG, 2 Ve, 3 S)
---------------------------------------------------------

Le traitement aux *extraits* est proposé.

## **Proposition de résolution**

**(907-A)**

**invitant le Conseil d'Etat à accorder la bourgeoisie d'honneur à MM. Michel Mayor et Didier Queloz, prix Nobel de physique 2019**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- l'article 30 de la loi sur la nationalité genevoise, du 13 mars 1992 ;
- l'octroi du prix Nobel 2019 à MM. Michel Mayor et Didier Queloz pour leurs travaux ayant conduit à la découverte de la première exoplanète ;
- la qualité de l'enseignement donné à Genève par une université publique ;

invite le Conseil d'Etat

à présenter un projet de loi accordant la bourgeoisie d'honneur à M. Michel Mayor, professeur honoraire de physique, et à M. Didier Queloz, professeur de physique à l'Université de Genève, tous deux nobélisés en 2019.